

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 07 avril 2021 à 18 heures 00

**Date de convocation :**  
02 avril 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

**Date d'affichage :**

**Objet**

Délibération n°12.2021

Vote du budget primitif  
2021

M. THIRIOT Christian, Maire.

Étaient présents :

THIRIOT Christian, DRAMAIX Jean-Guy, CORNAND Jean-Jacques, BLAIN Bruno, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, DUMAS CHANTAL, ARDISSON Jean-Claude, MORIN Catherine, LUCIANO Luc  
Excusé : NOUVEL Alain (a donné pouvoir à THIRIOT Christian)

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	466 356.68 €	466 356.68 €
Section d'investissement	272 227.08 €	272 227.08 €
TOTAL	738 583.76 €	738 583.76 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif 2021 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	466 356.68 €	466 356.68 €
Section d'investissement	272 227.08 €	272 227.08 €
TOTAL	738 583.76 €	738 583.76 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 14/04/2021

Reçu en préfecture le 14/04/2021

Affiché le

ID : 026-212600431-20210407-DELIB12\_2021-BF



Acte rendu exécutoire après le dépôt en le .  
Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 07 avril 2021

Le Maire, Christian THIRIOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'M. Thiriot', written vertically.

